

Histoire de l'Ermitage



La Marquise de Pompadour



En 1748, le roi Louis XV détacha six hectares du parc du château de Versailles pour y faire construire ce charmant « petit bijou » et l'offrir à sa favorite, la marquise de Pompadour.

Quoique raffinée dans son aménagement intérieur, la maison avait un aspect modeste, semblable à une ferme.

Heureuse de s'écarter un peu du tumulte de la Cour, tout en gardant la proximité du théâtre de la politique, la marquise surnomma les lieux son « Ermitage ». Elle y recevait le roi en tenue de fermière, de laitière ou de bergère, ouvrant la voie aux extravagances de Marie-Antoinette.

La conception du jardin à la française fut confiée à Richard Mique, prestigieux jardinier de Trianon, sur un espace qui s'étendait jusqu'à la résidence actuelle du « Parc aux Reines », rue Gallieni. On y trouvait des allées symétriques débouchant sur des parterres et de nombreux bassins. La grande vasque de Louis XIV en marbre d'un seul morceau y fut transportée depuis le château de Versailles.

L'Ermitage revint aux Bâtiments royaux en 1777.

Louis XVI y installa alors deux de ses tantes, filles de Louis XV, mesdames Adélaïde et Victoire. Soucieuses d'effacer la mémoire de la maîtresse de leur père, elles entreprirent de transformer le parc en jardin anglo-chinois agrémenté de « fabriques », à l'image du petit Trianon. Leur neveu leur rendait souvent visite au retour de la chasse, empruntant la « grille du Roi » que l'on peut encore voir au fond du parc.

Bien National vendu aux enchères, lieu de réjouissances populaires, propriété des grands bourgeois puis fabrique de toiles peintes, l'Ermitage sombra dans l'oubli et la négligence.

Sous le règne de Louis-Philippe, Jean-René-Pierre de Semallé, jadis page de Mesdames à l'Ermitage, racheta le domaine pour l'offrir au roi. Celui-ci refusa compte-tenu de l'état d'appauvrissement du Trésor.

« Si le Roi n'en veut pas, Dieu en voudra peut-être » pensa le comte de Semallé qui voulut alors l'offrir à l'évêque de Versailles. Cependant, sa femme Zoé, découvrant les lieux avec admiration, décida d'y demeurer.

Le page retrouva la maison où il était logé à l'époque et s'y installa avec son épouse. L'orangerie, quant à elle, devint le lieu de réception de la comtesse où elle tenait un salon très couru. Elle obtint de rebaptiser la rue de la porcherie Saint Antoine en rue de l'Ermitage.

Son fils René hérita du domaine en 1873. Il avait quatre enfants dont deux filles qui devinrent sœurs Auxiliatrices des âmes du Purgatoire. En 1894, sa veuve n'ayant aucun espoir d'avoir de petits enfants proposa l'Ermitage aux sœurs Auxiliatrices qui s'y installèrent en 1895, cohabitant avec la comtesse de Semallé. Ainsi se concrétisait le souhait de Jean-René-Pierre de Semallé de donner ce lieu à Dieu.

La communauté développa avec zèle son activité pastorale et sociale au service de la paroisse Notre Dame, des habitants du quartier et du pauvre faubourg du Chesnay. Elle fit de l'Ermitage un lieu ouvert aux pauvres comme aux riches, aux croyants comme aux non croyants.

La chapelle fut construite puis bénie en 1899.

La vasque de Louis XIV revint en 1926 au château après quelques péripéties. On peut désormais l'admirer dans l'orangerie, sous le parterre de Midi.

En 1912, on bâtit la maison Bethléem, actuel « chalet », pour y accueillir jusqu'à 24 novices, entre les « quatre planches de sapin » de leur cellule.

En 1914, dès l'entrée en guerre, l'Ermitage fut réquisitionné par la Croix Rouge pour devenir une ambulance et y recevoir les soldats blessés. Une grande partie des sœurs déménagea pour faire de la place, tandis que celles qui restaient prodiguaient soins et soutien spirituel, certaines comme infirmières sous l'uniforme de la Croix Rouge.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Ermitage voisinait avec l'état-major allemand installé au Trianon Palace. Les sœurs ranimèrent l'espérance autour d'elles par leur présence et poursuivirent leurs œuvres de miséricorde au service d'une population abandonnée à elle-même et désœuvrée.

Après la guerre, la communauté se développa encore accompagnant les courants et innovations qui traversèrent l'Église et la société. La chapelle devint un lieu de culte paroissial pour le quartier de l'Ermitage en recherche de cohésion.

En 1981, une partie du parc fut cédée à la mairie pour devenir le « parc de Semallé » tandis que le petit temple de Delphes, encore visible de la rue aujourd'hui, avait été vendu à un voisin.

L'Ermitage était déjà ce qu'il est encore aujourd'hui, une maison de famille ouverte à tous, hébergeant les plus déshérités.

En 1999, la communauté des sœurs Auxiliatrices, tout en demeurant propriétaire et très attachée à l'Ermitage, dut se résoudre à quitter le lieu pour le confier à l'association Ermitage Accueil, avec pour mission de poursuivre ce projet d'accueil.



Le Comte de Semallé

